

Paris, le 4 juillet 2016

Madame, Monsieur,

Depuis quatre mois, la très forte contestation contre le projet de la loi travail – El Khomri se fait entendre à travers tout le pays. La détermination du peuple français se mesure depuis l'origine du mouvement social par un soutien populaire constant.

Pour la première fois en France, et en seulement quelques semaines, une pétition en ligne a rassemblé plus d'un million trois cent mille signatures pour exiger le retrait de cette loi dans sa globalité. Cette opposition manifeste de la population s'est traduite par l'organisation de onze journées nationales d'action et de manifestation. Cette détermination s'est concrétisée par d'importantes grèves reconductibles dans des secteurs clés de l'économie, de nombreuses mobilisations des organisations étudiantes et l'occupation de places sur l'ensemble du territoire par le mouvement Nuit Debout.

Face à cette opposition importante et déterminée contre la loi travail, le gouvernement refuse d'entendre la voix de millions de concitoyens pourtant majoritairement opposés à cette loi. La parole du gouvernement visant à associer systématiquement la violence des casseurs aux organisations étudiantes et syndicales démontre une manipulation malsaine à laquelle se livre le Premier ministre depuis le début de ce mouvement social de fond.

Cette politique anti-démocratique de l'exécutif ne peut en aucun conduire à un apaisement de cette colère qui s'exprime de manière totalement pacifique. Le contournement de la démocratie et des représentants du peuple s'est concrétisé par l'utilisation de l'article 49-3 car ce gouvernement n'a pas réussi à trouver d'appui dans sa propre majorité. L'escalade de ce gouvernement autoritaire, sans majorité parlementaire, atteint un paroxysme inédit lorsque le Premier ministre s'exprime médiatiquement et de façon inédite sous la V^e République en remettant en cause un principe fondamental de notre démocratie, en tentant d'interdire de manifester.

Depuis le début du mouvement, le gouvernement a mis en place des mesures judiciaires et antisociales pour réprimer les militants étudiants et syndicaux avec une dureté rarement atteinte depuis plus de trente ans.

Le positionnement des parlementaires doit être clair, sans ambiguïté et s'éloigner définitivement des pratiques qui renforcent le sentiment de défiance d'un peuple vis-à-vis de ses représentants. Le résultat du référendum proposé au peuple britannique doit être analysé à sa juste mesure. Les choix des gouvernements européens décidés à Bruxelles sont perçus par les populations comme profondément injustes, notamment à l'encontre du monde du travail. Le bénéfice de ces politiques au seul profit de la finance et des multinationales a de fortes probabilités de fertiliser les discours haineux du populisme et de l'extrême droite.

Aujourd'hui, nous faisons appel à votre qualité d'élu.e de la nation pour soutenir concrètement ces millions de grévistes. En apportant votre contribution financière, vous pourrez ainsi aider de nombreux concitoyens à l'heure des fiches de paie amputées de centaines d'euros. Cette situation n'est jamais facile à vivre. Le quotidien et les vacances de ces salarié.es vont s'en trouver affectés alors qu'ils se battent modestement pour défendre leurs droits et ceux de leurs enfants.

En un mois, la caisse de grève initiée par nos syndicats a atteint 520 000 euros collectés auprès de 8 800 donateurs (des particuliers, des syndicats, partis politiques...). Une générosité qui est la démonstration, à la fois d'une France solidaire et la preuve de la détermination de ces futurs électeurs qui ne se résignent pas. Nous espérons pouvoir vous compter parmi ceux-là en apportant votre libre contribution financière qui pourra, si vous le souhaitez, être rendue publique.

Sachez que notre caisse de grève a la particularité d'être transparente. Tout est mis à la disposition du public et les donateurs sont associés à son suivi, ainsi qu'à sa gestion. Notre caisse a aussi la particularité de venir en aide aux salarié.es en grève qu'ils soient syndiqués et non syndiqués, et ce quel que soit le syndicat d'appartenance. Enfin, tous les dons versés aux représentants des grévistes font l'objet d'une charte signée entre les organisateurs et leurs représentants qu'ils doivent respecter (charte que vous pouvez lire ici : <http://goo.gl/7XILcg>). Verser un don permettra donc d'organiser très concrètement la solidarité pour leur venir en aide directement dans un délai court. Vous trouverez, joint à ce courrier, les éléments permettant, pour ceux qui le souhaitent, de faire un don.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Romain Altmann

Secrétaire général du syndicat Info'Com-CGT

Mehdi Kemoune

*Secrétaire général adjoint
du syndicat CGT Air France*

Mickael Wamen

*Secrétaire général du syndicat CGT
Goodyear*

Gérard Letreguilly

*Secrétaire général du Syndicat
des imprimeries parisiennes-CGT*

PS : Pour toutes questions, informations... vous pouvez contacter Romain Altmann, coordinateur de cette initiative « Solidarité financière avec les grévistes », au 01 43 31 80 49 ou au 06 86 46 18 84.

APPEL AUX ÉLU.ES DE LA NATION

DÉPUTÉS, SÉNATEURS, MAIRES...



La protestation contre la loi Travail connaît depuis près de 4 mois de fortes mobilisations avec la multiplication d'actions, mobilisations et grèves afin d'obtenir le retrait de cette loi, véritable régression sociale qui veut supprimer de nombreux droits. Aujourd'hui encore, une majorité de Français se déclarent opposés à cette loi.

Depuis le mois de mai, dans de nombreux secteurs et entreprises, les salarié.es ont lancé des grèves reconductibles (raffineries, éboueurs, SNCF, routiers, aviation civile, RATP, dockers, ADP...) sans oublier les étudiants, lycéens qui continuent de se mobiliser.

Leurs revendications ne sont pas spécifiques à un secteur d'activité : il s'agit de grèves qui visent à obtenir notamment le retrait de la loi Travail et l'ouverture de réelle négociations.

Pour soutenir les salarié.es grévistes, nous avons lancé fin mai une solidarité financière qui a recueilli à ce jour plus de 520 000 euros grâce aux dons de plus de 8 800 donateurs. Les sommes collectées sont actuellement redistribuées à des travailleurs en lutte en France qui vont connaître des difficultés à quelques jours de feuilles de paies du mois de juin.

Notre caisse de grève a la particularité d'être ouverte à tout salarié, qu'il soit syndiqué ou non. Par ailleurs, elle dépasse les clivages syndicaux en permettant à tout syndicat de faire une demande pour venir en aide aux salarié.es dès lors qu'elle s'engage à signer la charte d'utilisation élaborée avec les donateurs. Enfin, une totale transparence est assurée auprès des donateurs qui sont, par ailleurs, informés et associés à la gestion de cette initiative.

L'ensemble des sommes récoltées est reversé depuis le 30 mai aux salarié.e.s en grève reconductible selon les modalités déterminées par leurs représentants.

AIDONS-LES ET SOYONS SOLIDAIRES :

Aujourd'hui, nous nous permettons de faire appel à vous pour apporter en qualité d'élu.es de la Nation votre solidarité envers de nombreux concitoyens qui ont besoin de votre soutien. Merci de votre aide.

EN SAVOIR PLUS :

- Tout savoir sur cette initiative : <http://goo.gl/FO4hxW>
- Nous contacter : solidarite-financiere@infocomcgt.fr



ENVOYER UN DON PAR CHÈQUE

Remplir le bulletin joint à ce courrier

VERSER UN DON EN LIGNE

<https://www.lepotcommun.fr/pot/solidarite-financiere>

**ILS SE BATTENT
POUR NOS DROITS
ET CEUX
DE NOS ENFANTS !**





SOLIDARITÉ FINANCIÈRE AVEC LES SALARIÉ.E.S EN GRÈVE RECONDUCTIBLE

DON PAR CHÈQUE

BULLETIN À REMPLIR ET À RENVOYER PAR COURRIER

INFO'COM-CGT • SOLIDARITÉ FINANCIÈRE AVEC LES GRÉVISTES •
ÉLU.E DE LA NATION • 4, RUE GUYTON DE MORVEAU • 75013 PARIS

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Courriel :@

J'autorise la publication de mon nom : OUI NON

Je suis : Député Sénateur Maire

 **JE VERSE : EUROS**

CHÈQUE À ADRESSER À L'ORDRE D'INFO'COM-CGT